

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|
| 33                  | 23       | 3        | 2       | 5       |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 26   | 0      | 0          |

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

### MARCHES PUBLICS

#### Délibération n° 18-2019 : Autorisation de signer l'avenant n°8 à la convention avec l'Association le Monde Allant Vers

L'Association Le Monde Allant Vers collecte et valorise les encombrants ménagers sur son territoire. Elle reçoit de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière une rémunération calculée sur l'activité réelle de collecte effectuée, en fonction du kilométrage parcouru par les véhicules de l'association dans le cadre de la collecte des encombrants et du temps de travail nécessaire à cette collecte.

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire que l'Association Le Monde Allant Vers sollicite, à compter de 2019, une modification tarifaire de la convention en date du 8 février 2005 comme suit :

- 23 € par heure travaillée au lieu de 21,57 € actuellement ;
- 1,60 € par kilomètre parcouru pour le poids lourd ;
- 0,50 € par kilomètre parcouru pour le fourgon ;

Face à cette augmentation, pour maintenir le coût global du service (environ 18 000 €), il a été décidé de modifier la fréquence de ramassage pour la porter à 4 fois par an pour les 12 communes de la Communauté de Communes.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- d'approuver les modifications tarifaires proposées ci-dessus à compter de 2019 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°8 à la convention signée entre l'association le monde allant vers et la Communauté de Communes ;
- de dire que les crédits seront inscrits au Budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 19 mars 2019

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

**Le Président**

Acte rendu exécutoire le : **9 - MAI 2019**  
Publié le : **9 - MAI 2019**

